

# REGARDS

" Certains peintres transforment le soleil en un point jaune : d'autres transforment un point jaune en soleil. " P. Picasso

BULLETIN SEMESTRIEL  
COMMUNE DE MONFAUCON  
Dordogne

1er  
semestre  
2015

Mairie  
de  
**MONFAUCON**



Heures d'ouverture au public et  
présence de Monsieur le Maire :  
lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h  
Tel : 05 53 24 64 83 Portable : 06 77 72 79 86  
Fax : 09 70 61 52 39  
Courriel : [commune.monfaucon@wanadoo.fr](mailto:commune.monfaucon@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.monfaucon-24.sitew.com](http://www.monfaucon-24.sitew.com)

Domaine résidentiel de Bazange

## EDITO du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Quel est le bilan des six premiers mois de l'année ?

La baisse des dotations d'état annoncée est bien là : il va donc falloir revoir nos manières de fonctionner. Malgré la diminution de nos finances, nous n'avons pas souhaité augmenter les taxes afin de ne pas grever le budget des ménages (les taxes communales n'ont pas augmenté depuis plusieurs années).

Nous arrivons au terme des travaux du logement du presbytère avec passablement de retard. J'avais espéré une nouvelle location plus rapide (manque à gagner sur les loyers).

Pour celles et ceux qui souhaitent visiter le logement, je vous propose de me contacter avant le 25 juin.

Nous avons du remplacer la chaudière de l'autre logement, coût imprévu dans le budget communal.

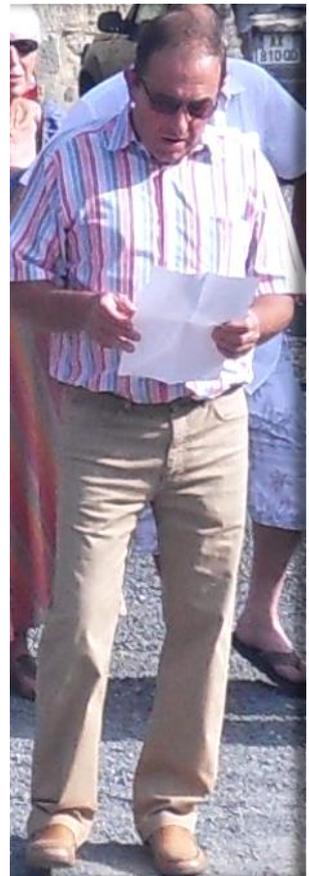
Nous avons reçu l'aide financière de notre sénateur Mr Bérít-Débat pour l'achat des panneaux de rues et la numérotation des maisons : la commande est en cours.

Le syndicat DFCI nous a proposé l'achat de calcaire à un prix très compétitif pour la réfection de nos pistes : nous en avons donc commandé.

Le travail ne manque donc pas et je souhaite, comme certains de mes confrères Maires l'ont fait en raison des réductions budgétaires, faire appel à la solidarité communale pour réaliser ces différents travaux : pose des panneaux, transport et épandage du calcaire sur les pistes, et autres petits travaux, suivant les disponibilités et le bon vouloir de chacun.

Je pense qu'il est temps de revenir à certaines valeurs, oubliées avec le temps, comme l'entraide et la solidarité.

Dans l'attente de vous retrouver lors des prochaines manifestations, je vous souhaite à toutes et à tous un été ensoleillé et de bons moments festifs.



Le Maire, Didier AYRE

## SOMMAIRE

<b>MUNICIPALITE</b>	p 2
Editorial - Etat Civil	
Conseils municipaux	
<b>ACTUALITES</b>	p 4
Travaux réalisés - Projets de travaux	
Cérémonies - Elections départementales	
Prévention Entreprises 24	
Précaution cambriolages	
<b>INTERCOMMUNALITE</b>	p 8
La CAB	
Les syndicats	
<b>VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE</b>	p 9
<b>NOUVEAUTES</b>	p 10
<b>DOSSIERS</b>	p 11
Gestion durable de la forêt	
Divagation de chiens	
<b>UNE PAGE D'HISTOIRE</b>	p 12
Les fêtes jadis	
<b>ARRÊT SUR IMAGES</b>	p 13
<b>AGENDA</b>	p 16

## ETAT CIVIL

### Naissances

### Mariages

Mme Stéphanie HORTION et M Philippe CANU MONGET le 23/05/2015

### Décès

Mme Etienne, Gilberte HERANT (mère de Madame Magalie COUDERC), décédée le 5 mars 2015

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Marlène MONMAILLE et Ludovic SCHMITT, au bourg

Céline RODE, logement au-dessus de la Mairie

Julie POZO, à Cap Blanc

Yann MIMERAND et Stéphanie BOISGARD, Maison Rousseille, au bourg

## Le Conseil municipal

Le Conseil municipal se voit réduit à neuf membres suite à la démission de Madame Claude Kindt en mars dernier.

La règle veut qu'il y ait réélection à compter d'1/3 manquant de membres du conseil. Le conseil municipal de Monfaucon comptant onze membres, maire compris, peut donc poursuivre son mandat.



# CONSEILS MUNICIPAUX

## (extraits)

### 6 janvier 2015 :

- Convention médecine professionnelle : signature de la convention d'adhésion au Pôle santé et sécurité au travail du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne

- Vente COMMUNE/JABOT et SHELDON :

. vente par la commune à Mr et Mme JABOT d'un ancien chemin rural déclassé (nouvellement numéroté AP 378) d'une superficie de 649 m<sup>2</sup> soit moyennant un prix de 149.27 €.

. vente par Mr et Mme JABOT au profit de la commune de MONFAUCON d'une parcelle de terre (nouvellement numérotée AP 374) d'une superficie de 152 m<sup>2</sup> soit moyennant un prix de 34.96 €.

. vente par Mr et Mme SCHELDON au profit de la commune de MONFAUCON d'une parcelle de terre (nouvellement numérotée AP 376) d'une superficie de 151 m<sup>2</sup> soit moyennant un prix de 34.73 €.

Le Conseil municipal indique que les frais d'acte seront à la charge de Mr et Mme JABOT.

- Autorisation dépenses d'investissement (montant budgétisé de 27 455 €) avant le vote du budget de 2015 à hauteur de 25%, soit 6863€, dont :

. travaux parking logement bourg : 2 244 euros

. travaux logement du Presbytère : 4 619 euros

- Travaux logement du Presbytère : choix des entreprises

. Travaux de maçonnerie : MCZ MARGONTIER Christophe. Devis de 16 740.31 € TTC

. Travaux de plomberie (aménagement salle de bain et installation chauffage) : Entreprise JAVERZAC Damien Devis total de 5 781, 71 € TTC

. Travaux d'électricité : Entreprise JAVERZAC Damien Devis de 2 194.50 € TTC

. Travaux peinture : SARL PEINTURE LAGORCE Devis de 6 252.11 € TTC

. Aménagement cuisine (IKEA) : 1 948.88 € TTC.

### 27 janvier :

- Convention fourrière (SPA) adoptée pour un tarif annuel de 0,65€/habitant, soit 189.80 € pour 2015.

- Réserve parlementaire Sénat : attribution d'une subvention de 3500 € à la commune pour la mise en place d'une signalétique de rues et numéros de maisons.

Le montant des travaux s'élevant à 7164.83 €, la participation de la commune est de 3664.83 €

### 19 mars :

- Approbation à l'unanimité du compte administratif 2014 commune

Section investissement : déficit de 21 716.82 €

Section fonctionnement : excédent de 85 453.40 €

Ensemble : excédent de 63 736.58 € (report sur le budget primitif)

- Approbation à l'unanimité du compte de gestion commune

- Approbation à l'unanimité du compte administratif 2014 assainissement

Section investissement, dépenses de : 33 182.97 €

Section fonctionnement, recettes de : 42 579.07 €

Ensemble, excédent de 9 396.10 € (report sur le budget primitif)

- Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2014 du budget assainissement

- Vote à l'unanimité du budget commune 2015

- Vote à l'unanimité du budget assainissement 2015

- Rodp télécoms 2015 : le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs maxima prévus par décret pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications, à savoir pour 2015 :

- 40.25 € par kilomètre et par artère en souterrain : 5.231 km soit 210.56 €

- 53.66 € par kilomètre et par artère en aérien : 12.617 km soit 677.03 €

- 26.83 € par m<sup>2</sup> au sol pour les installations (cabine) : 1m<sup>2</sup> soit 26.83 €

Le montant total de la Rodp 2015 s'élève à 914.42 €.

### 9 avril 2015

- Vote des taxes : maintien des taux d'imposition

- Taxe d'habitation : 7.95 %

- Foncier bâti : 9.41 %

- Foncier non-bâti : 56.03 %

- Représentants commissions et syndicats suite démission :

Commission info bulletin municipal : Arnaud DELAIR

SIAS de La Force : Arnaud DELAIR, Didier AYRE suppléant

SDE 24 : Stéphanie VEDELAGO, Stephen LYNCH suppléant

Pays du gd bergeracois : Christophe MANTON suppléant

Commission Culture CAB : Valérie FUERTES

Label pays d'art et d'histoire : Moïse FONVIEILLE

- Approbation du rapport annuel prix et qualité du service public SMCTOM

- Adhésion Agence Technique Départementale Dordogne pour un montant de 287€

- Convention cartographie numérique ATD 24: participation de la commune d'un montant de 557,40€.

### 26 mai 2015 :

- Location logement communal Mairie : attribution à Mme Céline RODE à compter du 18/05/2015 pour 350€/mois

- Location logement presbytère droit : attribution à Mme Myriam BASPEYRAS et M. Steve RAYMOND à compter du 1er juin 2015 au prix mensuel de 560.00 €

- Travaux toiture bâtiments communaux : demande de subvention au Conseil Départemental

Plan de financement

Dépenses prévisionnelles : 15 330 € HT

Conseil Général (30%) : 4 599 €

Commune : 10 731 €

- Divers :

Animaux errants : Au vue de la recrudescence d'animaux en divagation sur la commune, le Conseil municipal envisage de faire l'acquisition d'un appareil permettant d'identifier les propriétaires de ces animaux.

*L'intégralité des délibérations du Conseil municipal est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune.*



**Le promeneur**, à l'idée de satisfaire son intérêt pour les automobiles anciennes, s'est réjoui du passage dans notre commune, en février dernier, du XVème Carto du BERGERACOIS.

Seulement voilà : le passage des véhicules datant des années 1960 à 1980 : Alfa-Roméo(s), Porsche(s), Alpine(s), Matra(s), etc... était annoncé de 20h à 23h !...

Quelle déception pour notre promeneur qui n'a pu admirer ces anciennes voitures de sport pour être passées en nocturne... voire le lendemain (des retardataires)... alors qu'il ne les attendait plus !...



## Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal à la population, s'est déroulée en présence de Brigitte ALLAIN, députée de la Dordogne, de Dominique ROUSSEAU président de la CAB, d'Armand ZACCARON conseiller général et maire de la FORCE, des maires de PRIGONRIEUX, GARDONNE, LE FLEIX, de conseillers de LAMONZIE SAINT-MARTIN et a réuni à la salle municipale nombre de nos concitoyens.

A cette occasion, Brigitte ALLAIN a pu s'exprimer sur l'importance du lien entre les individus et leur territoire et Didier AYRE a fait le point sur les réalisations communales passées et à venir ainsi que de projet à l'étude.

Pour conclure, la population a été invitée à partager le verre de l'amitié autour d'un apéritif agrémenté de toasts préparés par les conseillers.

## Cérémonie du 8 mai

avec dépôt de gerbes par les Anciens combattants puis par la Municipalité avec participation des enfants.

Cérémonie suivie du verre de l'amitié offert par la Municipalité.



## Travaux réalisés

→ Les travaux de parking (logement petite maison du bourg) sont terminés depuis fin janvier : abattage d'un vieux marronnier, aménagement de l'aire de stationnement et construction d'une murette de finition.

→ Les travaux du logement, à l'ancien presbytère, sont terminés : ils ont concerné l'isolation des murs et plafonds, l'agrandissement de la cuisine, l'aménagement de nouveaux sanitaires et la confection d'une terrasse.



Travaux de peinture



La cuisine en cours d'installation

→ Poursuite de la distribution de containers individuels (verts), pour les ordures ménagères, dans le bourg et en périphérie

→ Restauration du battant de la cloche préconisée par le service d'entretien depuis plusieurs années



→ travaux de dégagement du chemin de Talbot en vue de l'enfouissement des lignes électriques haute tension

→ remplacement de la chaudière dans le logement gauche du presbytère.

## Honneur à notre porte-drapeau



Nous tenons à rendre un hommage tout particulier à Camille BOUVIER qui a été notre porte-drapeau pendant dix ans au titre des Anciens Combattants.

Homme discret, il a pourtant été un élément essentiel de nos cérémonies commémoratives.

Rappelons les décorations qui lui ont été décernées :

- croix du combattant,
- médaille commémorative "opération sécurité et maintien de l'ordre" ALGERIE
- médaille "reconnaissance de la Nation" AFRIQUE DU NORD

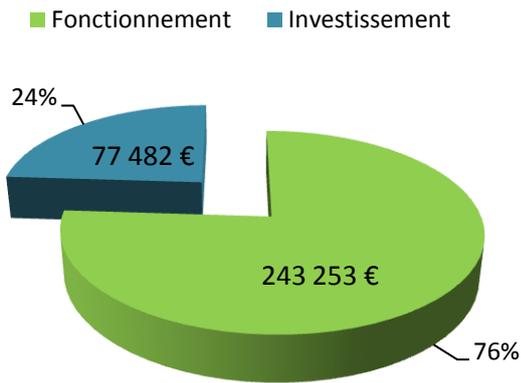
- plaque de porte drapeau en 2008

**Une cérémonie en son honneur** avec passation de drapeau, organisée par la municipalité et les Anciens Combattants, se déroulera **le 20 juin à 11 heures à la salle municipale.**

Encore tous nos remerciements à Camille, porte drapeau fidèle et dévoué.

## Budget 2015

### BUDGET 2015



Le budget Fonctionnement recouvre essentiellement les charges de gestion générale (participation aux syndicats, charges de personnel, entretien, assurance, maintenance, subventions aux associations, etc...)

Le budget Investissement est consacré, pour cette année 2015, aux travaux du logement droit de l'ancien presbytère et à la signalisation des routes et numérotation des maisons.

Les trois taxes restent inchangées :

	2014	2015
Taxe d'habitation	7.95	7.95
Taxe de foncier bâti	9.41	9.41
Taxe de foncier non bâti	56.03	56.03

*Chacun peut consulter en Mairie le budget complet.*

## Adhésion au département informatique de l'ATD



La commune de Monfaucon adhère au département informatique de l'Agence Technique Départementale afin de pouvoir bénéficier du logiciel SIG : Système d'Information Géographique.

L'Agence est un établissement public créé en 1983 conformément à l'article L5511-1 du Code Général des collectivités territoriales. Elle est chargée d'apporter aux communes et communautés de communes qui le demandent une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. Cet établissement public est géré par un conseil d'administration composé de conseillers généraux et de Maires et Présidents de communauté de communes désignés par l'Union des Maires.

Un SIG est un système informatique permettant, à partir de diverses sources, de rassembler et d'organiser, de gérer, d'analyser et de combiner, d'élaborer et de présenter des informations localisées géographiquement, contribuant notamment à la gestion de l'espace.

Ce logiciel va nous permettre l'enregistrement de données et la gestion des infrastructures (cartographies des lignes et canalisations, voirie, cimetière, panneaux, etc...)

### INFOS

**La pose et le remplacement de buses d'accès aux propriétés privées doivent faire l'objet d'une autorisation de voirie, demande à effectuer auprès de la Mairie.**

**Une signalisation de ralentissement va être mise en place au niveau de la Pourcaud (circulation d'attelage). Soyez prudents !**

## Elections départementales

Les élections départementales ont eu lieu les 22 et 29 mars 2015. Ces élections ont vu plusieurs modifications en vertu de la loi du 17 mai 2013 :

- le changement de nom pour le Conseil Général qui est devenu le Conseil Départemental
- notre canton est agrandi avec l'intégration des communes de Gardonne, Lamonzie Saint-Martin et Saint Laurent des Vignes. Il compte 16 962 habitants et 14 communes.

La ville de Prignonrieux devient le bureau centralisateur de ce nouveau canton.

Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans).

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.



Ont été élus dans le canton du Pays de La Force :

**Colette VEYSSIERE - Armand ZACCARON**

1 <sup>er</sup> tour	Monfaucon	Canton du Pays de La Force
Colette VEYSSIERE - Armand ZACCARON - <b>Union de la Gauche</b>	44.37%	49,78 % Ballottage
Muriel PACHIER - Hubert BONNAY - <b>Front National</b>	38.73%	30,58 % Ballottage
Evelyne LAUVRIERE - Nicolas MORAND-MONTEIL <b>Union pour un Mouvement Populaire</b>	16.90%	9,64 %
2 <sup>ème</sup> tour		
Colette VEYSSIERE - Armand ZACCARON - <b>Union de la Gauche</b>	<b>55,17%</b>	<b>62,38%</b>
Muriel PACHIER - Hubert BONNAY - <b>Front National</b>	44,83%	37,62%

Principales compétences du Conseil Départemental : collèges, action sociale, routes départementales. La réforme territoriale annonce une nouvelle répartition des compétences (entre Régions, Départements et grandes agglomérations) faisant l'objet de débats au Parlement. Cette nouvelle répartition sera décidée suite au vote de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

## PREVENTION ENTREPRISES 24

**PREVENTION ENTREPRISES 24** est un nouveau dispositif reposant sur le principe d'une diffusion rapide d'alerte SMS permettant d'éviter la répétition des faits. Il contribue à la sécurité des entreprises et commerces de proximité en permettant à leurs responsables de prendre des mesures de prévention utiles et adaptées à une situation particulière. Il permet également de mieux lutter contre le sentiment d'isolement des petits commerces qui sont généralement démunis face à une attaque.

**Qui peut adhérer ?** Ce nouveau dispositif concerne tous les adhérents des trois Chambres consulaires : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et de l'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat. L'adhésion au dispositif est entièrement gratuite mais nécessite une inscription sur internet : <http://www.prevention-entreprises24.fr/>. Les envois SMS sont également gratuits pour tous les adhérents. La Chambre consulaire fournit à chaque adhérent une vitrophanie et un autocollant afin de communiquer à ses clients son appartenance au réseau « PREVENTION ENTREPRISES 24 ». L'apposition de cet autocollant sur un commerce, un hangar agricole ou une entreprise a bien évidemment un effet dissuasif pour les délinquants.

**Concrètement comment ça marche ?** Si un **agriculteur**, un commerçant ou une **entreprise** est victime d'un vol ou d'une escroquerie, il compose le 17 en précisant succinctement les faits constatés, le lieu de commission et les renseignements connus sur le ou les auteurs. Un SMS de vigilance sera alors diffusé par les forces de l'ordre aux adhérents travaillant à proximité ou à ceux ayant le même type de commerce ou d'entreprise.

### Pour qui ?

Commerces, artisans, agriculteurs, cafés, hôtels, restaurants, prestataires de services aux particuliers

### Comment ?



### Combien ?

Les coûts d'adhésion et les envois de SMS sont entièrement pris en charge par la chambre consulaire (CCI, CMA ou Chambre d'Agriculture).



Pour toute information complémentaire, contactez l'adjudant Lagarde :  
05 53 80 86 10

## Chambre Economique de la Dordogne

Association des trois chambres consulaires du département



CCI DORDOGNE



Chambre des Métiers  
et de l'Artisanat

# QUELQUES PRECAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

**1** Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

**2** Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés

**3** Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.

**4** Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé

**5** Verrouillez votre porte même en cas de courte absence

**6** En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage

Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur **7**

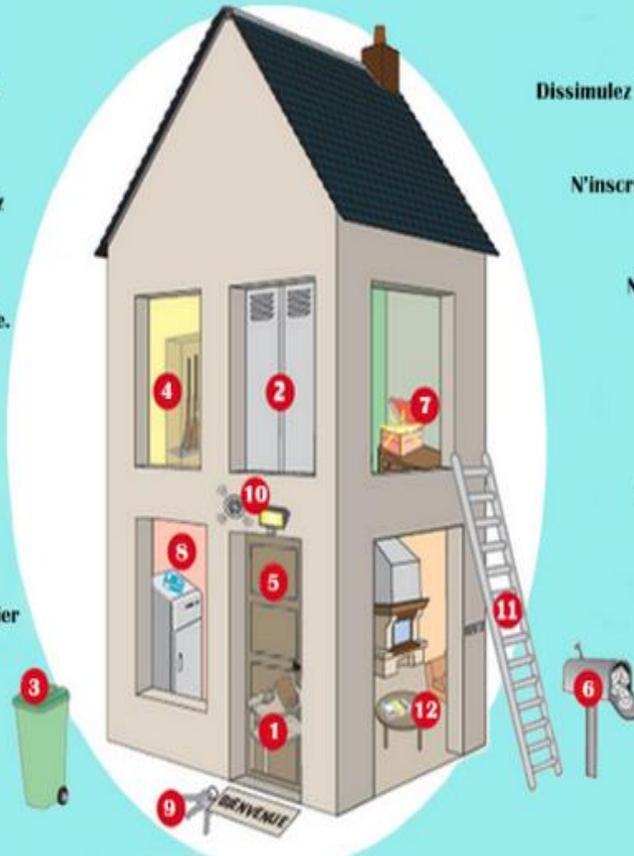
N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue **8**

Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile **9**

Installez des dispositifs de sécurité passive **10**

Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur **11**

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce **12**



Contre les **cambríolages**,  
ayez les **bons réflexes!**

## En cas d'absence :

- > Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences
- > Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie
- > Donnez l'impression que votre domicile est habité
- > Faites suivre votre courrier, faites un transfert de ligne téléphonique

Signalez votre absence à la **brigade de gendarmerie** dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



## LA LUTTE CONTRE le FRELON ASIATIQUE et la CHENILLE PROCESSIONNAIRE



Si vous avez des nids de frelons asiatiques ou de chenilles processionnaires contactez l'Association Sauvegarde de l'Environnement - 24230 VELINES

Portable : 06 02 26 69 90 - Courriel : [ase@voila.fr](mailto:ase@voila.fr)

Coût de l'intervention : 20 €

## LE TRI

Ne doivent plus être jetés, dans les containers de recyclage (jaune), les bidons et bouteilles de pétrole lampant. Ces derniers doivent être déposés en déchèterie.



## CARTES NATIONALES D'IDENTITE



Trop de rejet de dossiers de demande de cartes d'identité !

Des règles précises sont à respecter.

Des précisions sur les sites internet :

[monfaucon-24.sitew.com](http://monfaucon-24.sitew.com) OU [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr).

## RAPPEL

**Un bon TUYAU ! : ni lingettes, ni tissus d'aucune sorte dans les toilettes !**

Après les lingettes, nous avons trouvé les pompes de relevage de notre station d'assainissement encombrées par du linge (tee-shirt) !

Nous attirons une nouvelle fois votre attention à ce sujet. De tels agissements peuvent occasionner des dégradations importantes. Dans ce cas et si cela se renouvelle, **une augmentation de la redevance pourra être envisagée...**



## Travaux



### Effectués

→ Installation de bordures en moellons de pierre, près du panneau touristique dans le bourg.

- Premier passage pour faucardage en mai dernier
- Réfection du pont de Merle

### En prévision

- Travaux d'enrochement au niveau de la route du Maussé, en contrebas de la station d'épuration.
- Réfection ponctuelle de voirie : point à temps

Suite aux baisses de dotation de l'Etat et suite à la dégradation et à la réparation coûteuse du pont de Merle, des travaux plus importants de voirie ne peuvent être engagés cette année.

## Animations à la bibliothèque

**Atelier créatif** à la bibliothèque le 18 mars, atelier autour du livre, avec Nadège Pagès (Ecologic'art), sculptrice glaneuse des temps de la société de consommation.

Une dizaine d'enfants, accompagnés de leur maman, ainsi que quelques adultes ont rejoint cette animation organisée par la CAB.

Nadège Pagès, l'animatrice, a proposé la réalisation d'une création à partir de matériaux de récupération (papiers, cartons, vieux livres, cordes, mousses, bouteilles plastiques, etc...) dans un esprit écologique (jusqu'à la colle fabriquée à partir d'eau et de farine : écologique et peu coûteuse !).

Une activité qui a bien plu aux enfants mais aussi aux mamans qui ont aidé leur progéniture et qui se sont lancées, tout comme les professionnelles de l'éducation présentes, dans une création toute personnelle.

Cette activité a généré beaucoup de plaisir et un intérêt manifeste.



Des réalisations écolo du jour

**Eveil musical** : Mercredi 27 mai, Etienne ROUX est intervenu à la bibliothèque pour animer un atelier « d'éveil musical » pour les 6-10 ans, dans le cadre des p'tits contes des bibliothèques de la CAB.

Une douzaine d'enfants ont participé avec enthousiasme. Ils ont pu essayer et s'initier aux différents instruments créés par E. ROUX.  
Karine MARTY, responsable bibliothèque

## les SYNDICATS

### Syndicat DFCI

Ont été négociés des tarifs préférentiels de fourniture de calcaire pour l'entretien des pistes DFCI. La commune a passé une commande de 75 tonnes de calcaire.

**La municipalité fait appel à la solidarité communale pour la mise en place des matériaux. Merci d'avance à tous les participants !**

### SIVOS Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Le SIVOS s'est doté d'un bus d'une trentaine de places pour les transports et activités scolaires.

**Rentrée scolaire 2015-2016 : les dates d'inscription pour les transports scolaires sont du lundi 22 juin au vendredi 3 juillet.**

### SSIAD Service de Soins Infirmiers à Domicile

Le SSIAD va être dissous en tant qu'association. Il sera rattaché à la structure hospitalière de Montpon (EHPAD).

### SIAS Syndicat Intercommunal d'Action Sociale

#### Les prestations du SIAS

→ Aide à domicile (7jours/7)

- sans ou avec prise en charge : APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), PCH (Prestation de Compensation du Handicap, ARDH (Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation), Accompagnement Maladie d'Alzheimer...
- entretien du logement (ménage, repassage...)
- accompagnement : toilette, aide au lever, au coucher, repas, courses, marche...
- accompagnement aux démarches administratives,

**50% de réduction ou de crédit d'impôt selon la législation en vigueur**

→ Portage des repas à domicile (7 jours/7),

Repas en liaison froide, adaptés avec possibilité de régimes

→ Jardinage et Bricolage : services à caractère social destiné aux personnes âgées, handicapées, dépendantes, convalescentes ou isolées. Service ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

- petit jardinage : tonte de pelouse limitée à 1500m<sup>2</sup>, taille de haie et petit élagage (limité à 2m), désherbage, débroussaillage, entretien de petit massif, rentrer et ranger du bois de chauffage...

**Sont exclues les activités nécessitant une tronçonneuse**

- petit bricolage : fixer une étagère, poser un lustre, monter ou déplacer un meuble, nettoyer un bac à graisse, ranger un grenier ou un garage, décapier une terrasse...

→ RAM Relais d'Assistantes Maternelles : pour les parents qui recherchent un mode de garde pour leur enfant, qui ont des questions sur le contrat de travail, et pour les Assistantes Maternelles et les enfants qu'elles accueillent. **Uniquement sur rendez-vous** les jeudis de 13h30 à 16h30 – Tel : 06 12 30 73 12

→ Banque alimentaire

**SIAS Maison des Services Publics 2, rue Jean Miquel**

**24130 LA FORCE - Tel: 05 53 24 09 49**

# VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Notre petite commune a toujours été une commune vivante ! Nombre d'activités culturelles, sportives et de loisirs sont proposées, tout au long de l'année, par les diverses associations ou la CAB : nous ne pouvons que nous en réjouir et encourager toutes les bonnes volontés !

## ASPT



*Marche Nordique de 8 km en milieu forestier le 17 janvier à St Georges de Blancaneix, regroupant les clubs de Saint Géry, Le Fleix, Monfaucou et celui des retraités de la Fondation John Bost.*

## GYM D'ENTRETIEN ADULTE DE MONFAUCON

Après une année riche en abdos, flexions et autres exercices d'entretien musculaire, l'heure est bientôt à la trêve estivale.

D'autres activités sont proposées en fin d'année telles que la marche active ou le badminton. Enfin, nous organisons, comme les années précédentes, **une randonnée gourmande ouverte à tous qui nous conduira, le vendredi 26 juin, sur les chemins de Gabastou : départ 18h 45 place du village** : 13€ repas+rando et 8€ pour les moins de 12 ans). Elle est l'ultime moment convivial de la saison après tant d'autres, comme les rencontres avec le cours de gym d'entretien de St Géry (cf. fête de la Chandeleur, repas de fin d'année, voir photos p 13).

Les cours de gym d'entretien reprendront le jeudi 10 septembre 2015 de 20h à 21h à la salle municipale.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre : trois séances d'essais vous seront offertes à la rentrée.

**Pour toute inscription** ou information, contactez Grégory au **06.88.01.67.96** ou par mail : **greg.sportpourtous@hotmail.fr**.

Grégory COUPAU, éducateur sportif

## MONTFAUCON DE FRANCE

Rassemblement, cette année, dans le Gard sous le signe du mistral... retrouvailles toujours aussi sympathiques.



Aussitôt arrivé, chacun cherche des visages connus dans la foule amassée autour des "rafraîchissements". Il y avait une très intéressante exposition sur le Rhône le samedi après-midi, consultable tout le temps du rassemblement.

Cette année pas de sortie "externe". Tout se concentrait dans le village de Monfaucou : l'exposition, les confréries des jaugeurs de Lirac et la Côte du Rhône gardoise, le marché provençal du dimanche matin, la visite guidée du village super intéressante et le dimanche après-midi "l'abrivado" avec ses chevaux et ses taureaux. Temps fort donné aux 3 repas où chacun a renoué les liens avec des personnes connues de longue date mais aussi avec de nouveaux hébergeurs, tout cela en musique. Chacun a pu aller se dégourdir les jambes sur la piste de danse.

Y coucher deux nuits n'était pas de trop vu l'activité fournie !

Anne-Marie VATHONNE

## ASLA

Assemblée Générale du 23/01/2015

Nouveau bureau :

Présidente : Sylvette LHOMENIE

Trésorier : Pascal SYLVAIN

Secrétaire : Christophe MARGONTIER



Nous avons organisé le 7 février : un concours de belote, le 7 mars : un repas dansant puis deux soirées théâtrales en avril.

Nous nous sommes beaucoup impliqués pour que la commune vive. Nous avons toutefois un peu de déception car la participation reste assez réduite...

Des rencontres autour de jeux divers : cartes, scrabble, etc... ont été proposées au mois de mars, le jeudi après-midi de 14 à 18 heures dans la grande salle de classe près de la bibliothèque (rencontres à l'image de celles de l'Atelier créatif réunissant des dames autour de travaux d'aiguilles ou encore de peinture). Un défaut de participants (deux personnes seulement) n'a pas permis d'instaurer cette activité. Faut-il la proposer plutôt en saison hivernale ?...

En tout cas, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à vous signaler auprès de l'ASLA afin d'évaluer la possibilité de reconduire ce type de rencontre à la fois récréative et conviviale !

Le voyage à Royan et au zoo de la Palmyre, ce mois de mai, a par contre fait le plein puisqu'il a réuni 45 personnes !

Nos prochaines activités :

**9 août : Vide grenier et marché gourmand**

10 octobre : Concours de belote

21 novembre : Loto

En espérant que nous arriverons à mobiliser davantage de personnes...

Sylvette LHOMENIE, présidente



## LE CHANT PAR LA PAROLE

### TROIS CHORALES POUR FETER LA MUSIQUE

L'association «Le chant par la parole» avec ses deux chorales : *Melting potes*, chorale d'adultes présentant un répertoire de variété, *Mill'Potes*, chorale d'enfants basée au Fleix, le chœur de Villefranche de Lonchat

*L'Art et l'Envie* qui interprète des airs classiques, vous proposeront **le 20 juin, à 20h30, un concert gratuit.**



Après celui donné à l'église du Fleix le 19 juin, les 55 choristes fêteront avec vous le début de l'été. En 1982 Jack Lang, ministre de la culture, instaura ce jour-là la célébration de la musique, par tous, professionnels et amateurs.

Les chants que vous écouterez sont volontairement choisis dans des registres différents pour plaire à tous. Chaque année, les concerts de cette fin juin ont attiré un large public qui a su apprécier les différentes prestations et l'acoustique plaisante de l'église. Le répertoire varie chaque année, nous espérons que vous saurez l'apprécier.

Claudine OTTOGALI, présidente

# NOUVEAUTES

## Nouveaux hébergements 2015 à Bazange !

Après les tentes cotton lodge nature et la cabane flottante, le camping de Bazange se dote cette année de nouveaux hébergements insolites pour donner une touche de charme et de confort aux séjours des vacanciers :



la tente flottante :  
un lit sur l'eau !



la tente Trappeur



Bivouac sur pilotis



et enfin la Cabane Château  
"Les pieds dans l'eau"

*une belle réalisation de Yohan Devaux*

Labellisé "**Camping Qualité**", le camping de l'Etang de Bazange est membre du réseau Sites et Paysages dont les valeurs sont le sens de l'accueil, l'esprit de convivialité, le plaisir de la découverte, la recherche du bien être et des émotions préservées.

Bravo à Céline et Hubert DE ANGELI pour la mise en valeur de leur camping qui doit obtenir sa 4ème étoile cet été ! et qui représente un attrait certain pour les touristes dans notre commune.

### Le petit mot de Céline :

**VOUS AUSSI PARLEZ DE L'ETANG DE BAZANGE !**

Vous aimez nos nouveaux hébergements ? Alors faites découvrir l'Etang de Bazange à vos amis du Grand Nord, du Grand Ouest, de Paris et d'ailleurs. Une nuit offerte en cabane-tente flottante pour toute réservation, en juillet ou août, d'un séjour en mobil-home (7 nuits minimum) ou en camping (14 nuits minimum).

**Été 2015 : Aquagym** à l'Etang de Bazange le dimanche (sauf le 11/07) et le mercredi à 19h 30.

3€ la séance de 45 mn à régler à Julien BARRAUD

**Aquabike** le lundi à 11h : 6€ la séance.

Réservation obligatoire la veille au 05 53 24 64 79.

(10 personnes de Monfaucon maxi pour l'Aquagym et 5 pour l'Aquabike).

## Nouveau projet pour le Haras de la Pourcaud



« Éleveurs de chevaux Arabo-Frisons et propriétaires du Haras de Pourcaud, Monsieur et Madame Bouwman, ont souhaité donner une nouvelle dimension à leur élevage à compter de 2015.

La présence de chevaux Arabo-Frisons, du haras belge Jelle's Home, à la porte de top

10 mondial avec la 11ème place d'Edouard Simonet (BEL) ainsi que la très bonne dynamique des attelages français lors des derniers Jeux Équestres Mondiaux 2014 les ont incités à vouloir débiter un nouveau projet.

Dans cette optique et afin de valoriser leur élevage Arjan et Eric ont souhaité s'associer avec un meneur français de haut niveau, Sébastien Mourier. Ce dernier va ainsi pouvoir continuer la compétition internationale et débiter en parallèle l'entraînement des chevaux Arabo Frisons du Haras de la Pourcaud. »

Le haras accueille le meneur et son team au sein de ses installations depuis mi-février.

Nous souhaitons à Eric et Arjan Bouwman que cette collaboration soit fructueuse et connaisse bien du succès !



Dressage par Sébastien Mourier



## Epicerie ambulante à Monfaucon



Depuis ce mois de mai, David DURAND, épicier, sillonne notre campagne avec son camion pour desservir les communes dépourvues de commerces.

Il se tient sur la place de Monfaucon chaque lundi de 11h 45 à 12h 15. Il assure aussi le porte à porte : il s'arrête déjà à Gabastou, à la Joncasse... Pour toute information complémentaire, merci de téléphoner au **06 80 14 15 46** (de nombreux services à votre demande).

N'hésitez pas à venir vous y servir : les prix sont tout à fait abordables !





Cette année, comme vous avez pu l'observer, des déboisements importants ont eu lieu sur notre commune. Ils ont généré une modification importante de notre paysage forestier du Landais et aussi des dégradations conséquentes sur les pistes DFCI et sur les routes...**Nous rappelons, à ce sujet, que les propriétaires des parcelles concernées doivent faire le nécessaire (cf contrat auprès des entreprises de débardage) pour assurer la remise en état des pistes.**

Des procédures de reboisement sont d'ores et déjà envisagées par certains propriétaires. **Dans le cadre de la gestion durable de la forêt, la réglementation fixe certaines obligations pour qu'après une coupe, les peuplements forestiers soient reconstitués :**

« Sur l'ensemble du département de la Dordogne, dans tout massif d'une étendue de plus de 4 ha, **même divisé en plusieurs propriétés distinctes, et après une coupe rase supérieure à 1 ha, la reconstitution des peuplements forestiers doit être assurée dans les 5 ans.**

L'absence d'une reconstitution satisfaisante dans ce délai constitue une infraction à l'arrêté préfectoral N°201348-0004 du 28/05/2013. Cette infraction est sanctionnée pénalement par l'application de l'article L163-2 du nouveau code forestier (contravention de 4ème classe). De plus, le constat d'un manquement à l'obligation de reconstituer les peuplements après la coupe peut remettre en cause les avantages acquis antérieurement (aides à l'investissement, allègements fiscaux de type Monichon ou ISF)

**Attention en cas de vente de parcelles exploitées :** A défaut de mention, dans l'acte de vente d'un terrain, des travaux de reconstitution forestière obligatoires par suite des coupes de bois réalisées sur ce terrain avant sa vente et de l'engagement de l'acquéreur d'en assurer à ses frais la réalisation, le vendeur reste responsable du paiement de ces travaux à l'acquéreur du terrain. Il est aussi passible de l'amende prévue par l'article L163-2 si, par son refus sans fondement légitime de verser les sommes dues à ce titre, il entrave l'exécution dans le délai fixé des travaux de reconstitution.

Pour toutes précisions, faites appel à :

- votre conseiller forestier habituel
- au Centre Régional de la Propriété Forestière (05 53 57 83 17)
- à la Direction Départementale des Territoires (05 53 45 56 40) »

Source : Les Services de l'Etat en Dordogne

## DIVAGATION DE CHIENS

La présence de chiens errants ou en état de divagation sur leur territoire constitue un problème traditionnel et récurrent pour les communes.

Aussi, les maires sont souvent sollicités par leurs concitoyens pour mettre un terme aux nuisances générées par ces animaux livrés à eux-mêmes et Monfaucon n'est pas à l'abri de ce type de sollicitations (20 chiens errants en 2014 et déjà 5 en 2015 !).

La divagation se définit comme suit : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse ».

La répression de la divagation a pour but de prévenir de dommages matériels ou humains que pourraient causer des chiens laissés sans surveillance.

### RISQUES ENCOURUS

La divagation des animaux est prévue et réprimée par deux textes du code pénal.

Selon l'**Article R 622-2** : une amende (contravention de 2<sup>ème</sup> classe) de 150€ maximum pourra être infligée au contrevenant.

Selon l'**Article R 623-3**, réprimant l'excitation d'animaux dangereux, le gardien de l'animal est puni d'une amende prévue pour les contraventions de 3e classe (450 euros maximum).

### LA MISE EN FOURRIERE

Le maire informe que les chiens errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière où ils sont gardés (article L. 211-22 du Code Rural).

### LA DETENTION EN FOURRIERE ET LES CONDITIONS DE RESTITUTION DES ANIMAUX A LEURS PROPRIETAIRES

Les animaux ne peuvent être restitués à leurs propriétaires qu'après paiement des frais de fourrière. En cas de non-paiement, le propriétaire est passible d'une amende forfaitaire dont les modalités sont définies par décret. (article L. 211-24 du Code Rural).



- Services compétents pour la capture des animaux : Mairie de Monfaucon

- Prise en charge des animaux : Fourrière SPA de BERGERAC Route de Saint-Alvère 24100, BERGERAC

Tel : 05 53 27 27 50 - Heures d'ouverture : 10h - 12h / 14h - 17h - Sauf dimanches et fériés

Délai d'intervention : 2 jours ouvrés.

Les animaux restitués par les services fourrière sont obligatoirement identifiés par puce électronique, qu'ils soient restitués à leurs propriétaires ou qu'ils soient cédés à la SPA ou à un refuge partenaire en vue de leur adoption, ce, après le délai légal de fourrière.

Des frais de garde et d'identification incombent aux propriétaires.

- Modalités de prise en charge des animaux trouvés errants ou en état de divagation ou qui sont accidentés en dehors des heures d'ouverture de la fourrière : la Mairie de Monfaucon envisage l'aménagement d'un local spécifique pour l'accueil temporaire de ces animaux (à la place des toilettes de l'ancienne école).

*Nous arrivons au temps des fêtes...  
Elles ont évolué au fil du temps. Quelles étaient-elles autrefois ?*

## LES FÊTES A MONFAUCON au début du siècle dernier

« Qu'ils étaient longs, les jours de l'enfance, dans ce village immobile !

(...) Il y avait bien, au long de l'an, quelques moments heureux... les mêmes qui réjouissaient tous les villages de campagne... avec quelques variantes.

La « **frairie** », bien sûr, longuement attendue ... (1<sup>er</sup> dimanche de juin), qui battait le rappel de tous les amis et collatéraux de l'extérieur... C'était la tradition... Point besoin d'être convié... A pied ou en carriole, on venait parfois de fort loin ! Bien peu d'attractions pourtant sur la placette du bourg : pour les enfants, un pauvre étal de ballons et de musiquettes, de boîtes d'amorces et de pétards, de confettis qu'on distribuait « chichement ». Le soir, quelques pauvres feux d'artifice « foiraient » souvent dans la nuit de juin... mais c'était le bal qu'on attendait dans la salle Prévôt, où le « violonneux » de Saint Rémy faisait sauter son monde à coups d'archets endiablés... On le préférait aux accordéonistes, car il n'avait pas son pareil pour mettre de l'entrain. On dansait « au goût du jour » : mazurkas, polkas ou quadrilles. Cependant, le temps d'une pause, les couples s'écartaient pour laisser la piste aux derniers danseurs de « congo ». A grands coups de talons, les hommes se propulsaient en sauts de cabri, au devant de leurs partenaires. Celles-ci reculaient et avançaient, se montraient-elles plus sensibles à ces empressements tapageurs... mais cette danse surannée, contemporaine de la bourrée... est complètement tombée dans l'oubli !

Quel débordement de joie dans cette salle basse où l'on ne tardait pas à étouffer ! Les garçons tombaient la veste. Il ne s'agissait pas de manquer une danse (les occasions étaient trop rares) et la fête n'avait pas de lendemain ; le travail pressait aux champs et, pour tous, jeunes ou vieux, sans barguigner, il avait priorité sur les amusements ! ...

A la mi-juin, dans ce tout petit village des bois, la **Fête-Dieu** atteignait le grandiose. La procession ondulait, de reposoir en reposoir. Petites filles en blanc, pluie de pétales de roses, dais damassé d'or, rien n'y manquait... surtout pas une curieuse garde, faite d'une douzaine d'hommes armés de fusils (mais une fleur au bout du canon prouvait leurs intentions pacifiques !). Ils encadraient le dais... et, sous les ordres du « Capitaine », un vieux briscard de 70, tout bancal, mais battant encore vigoureusement de la grosse caisse, ils avançaient en marquant le pas ... et le cortège suivait le rythme... sauf quelques vieux rhumatisants qui traînaient à l'arrière. La cérémonie y gagnait, sans doute, en solennité car on y venait des communes environnantes. Peu de curieux... mais des fervents... Beaucoup de femmes mais avec les hommes de la garde, d'autres aussi, portant le dais ou les bannières. Ils affichaient ainsi leur foi, courageusement peut-être, en une époque difficile où, dans les esprits, religion et république n'arrivaient pas encore à faire bon ménage. Les « opportunistes » se contentaient de saluer le cortège, sur son passage... mais ils y avaient envoyé, au complet, femmes et enfants. Les libres-penseurs restaient, discrètement, chez eux.



La **Saint-Jean** marquait la fin des festivités de Juin où l'on terminait dans la joie, autour du grand feu clair, le plus long jour de l'année. La venue du curé solennisait l'évènement et gommait un peu de ses origines païennes. Les jeunes venaient pour s'amuser et faire des niches. La « fagottière » d'un voisin alimentait souvent le feu, en cours de soirée, (à son insu évidemment) ... surtout s'il avait refusé quelques bourrées aux quêteurs de combustible. Mais, les plus âgés, obéissant d'instinct aux rites séculaires, apportaient toujours, à la bénédiction, les mêmes croix de trois fleurs des champs, trois médicinales (millepertuis, millefeuilles, sauge ou lys) et emportaient quelques charbons éteints... pour féconder les champs ; (un peu d'engrais eût été autrement efficace !...) mais ils y croyaient encore... Ils furent bien les derniers !



Le **14 juillet** donnait l'occasion aux « républicains » d'afficher, à leur tour, leurs opinions en marquant hautement, du drapeau, leur demeure – les opportunistes aussi ! Quant à la municipalité de l'époque, elle prouvait brillamment son attachement à la 3<sup>ème</sup>, en illuminant l'école neuve et sa mairie. Vingt quatre lanternes vénitiennes encadraient, sur la haute façade, la retombée du grand drapeau à franges d'or... Du bourg, plus bas, cette illumination en plein ciel, sur fond de blanche pierre, était aussi féérique que le sont, aujourd'hui, les effets des projecteurs sur les vieux murs des châteaux.

Plus rien ne venait, ensuite secouer la torpeur du village en dehors des messes et des vêpres du dimanche. Juillet faisait peser la crainte des orages et des tornades. Sur ce plateau, entre Dordogne et Lidoire, venaient s'affronter les vents, et souvent, sur les aires surchauffées, on voyait s'élever vers le ciel, une colonne de paille blonde... »

*Souvenirs d'une enfant de 5 à 9 ans à cette époque*

Madame GAILLARD,

filles d'un ancien instituteur de Monfaucon, M. IMBERT



*Dais de procession*



*Détails du parement du dais*

Les magnifiques parements du dais « damassé d'or » sont conservés en très bon état dans notre église.

Seul le support de bois (disparu) mérite d'être refait afin de conserver ce patrimoine culturel dans sa facture originale.

Des bénévoles songent à le reproduire.

# ARRÊT SUR IMAGES



Spectacle de magie



Musiques de Noël à l'orgue de Barbarie



Le Père Noël est passé...



**NOËL**  
Contemplation  
des crèches  
et Arbre de Noël  
des enfants



**VOEUX du MAIRE 2015**



## ASPT

Bonne ambiance à l'ASPT !  
Fête de la Chandeleur entre  
les clubs de gymnastique de  
Saint-Géry et Monfaucon et  
anniversaire de l'animateur !



## ... à la BIBLIOTHEQUE

## ... à L'ATELIER

### ANIMATIONS



Broderie...



crochet...



point de croix,  
de tige  
ou lancé...



...bavardage et partage !



### THEÂTRE

25 acteurs sur les planches !



« A qui la vache ? »





VOYAGE à ROYAN  
et ZOO de la PALMYRE



Les MONTFAUCON de FRANCE dans le GARD



# AGENDA

## Samedi 20 juin

Organisé par la municipalité  
**HONNEUR à notre porte-drapeau  
G-BOUVIER, à 11h, salle municipale**

Organisée par « Le Chant par la parole »  
**FETE DE LA MUSIQUE à 20h30 à l'église**

## Vendredi 26 juin

Organisée par l'ASPT  
**RANDONNEE GOURMANDE  
RV à 18h45 sur la place**

## Samedi 8 août

organisé par la Clé des Champs  
**MARCHE GOURMAND en soirée  
à partir de 18h chez Thierry Borderie**

## Dimanche 9 août

organisés par l'ASLA  
**VIDE-GRENIER toute la journée et  
MARCHE GOURMAND en soirée**

## Samedi 10 octobre

organisé par l'ASLA  
**CONCOURS DE BELOTE  
à 20h30, salle municipale**

## Samedi 21 novembre

organisé par l'ASLA  
**QUINE à 20h30, salle municipale**

## Jeudi 24 décembre CONTEMPLATION DE LA CRECHE de 17h30 à 19h30 à l'église

Les activités de plein air organisées par  
l'ASPT ne paraîtront qu'à la rentrée  
prochaine.

Vous les trouverez sur le site :  
[www.sportpourtous24.sitew.com](http://www.sportpourtous24.sitew.com)

\*\*\*\*\*

Et bientôt, un repas malgache !...

*Le gros chêne dont nous vous  
avons parlé dans notre dernier  
bulletin municipal (propriétaire  
actuel : Mr CHADEAU de  
FRAISSE).*

Un certificat d'authenticité (établi par le Conseil Général, la Coopérative forestière, la Chambre d'Agriculture et le Crédit Agricole) avait été délivré, le 21 février 1993, à la propriétaire de l'époque (Mme Huguette VILLATTE) et mentionnait :

*« Je m'appelle « Talbot ». Je suis un chêne. J'ai planté mes racines dans le sol de la commune de Monfaucon, à Trasmaisons, vers l'an 1750.*

*J'ai vu la Révolution française de 1789.*

*Je mesure 5m de tour de taille, 27,40m de hauteur et 23,30m d'envergure, environ. (...)*

*Si le ciel me protège et si les hommes prennent soin de moi, j'espère bien être encore là en 2089. »*

*Nous vous souhaitons, à tous, un bel été !*